



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

personnel de direction

Question écrite n° 14936

Texte de la question

M. Pascal Clément attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur les préoccupations exprimées par les personnels de la direction de 2e classe, 2e catégorie d'établissements scolaires. L'application des accords Durafour à ces personnels de direction de 2e classe, 2e catégorie, est inscrite au budget 1998 avec effet rétroactif au 1er septembre 1996. Ces personnels de 2e classe, 2e catégorie demandent quand interviendra la publication du décret d'application afin qu'il soit procédé aux différents réajustements de carrière de ces personnels 2e classe, 2e catégorie. Il lui demande, en conséquence, quand interviendra la publication de ce décret.

Texte de la réponse

La commission de suivi du protocole d'accord du 9 février 1990, dit protocole Durafour, portant rénovation de la grille des classifications et des rémunérations des agents de la fonction publique, a en effet prévu le 17 juillet 1996, la revalorisation de la carrière des personnels de direction, deuxième catégorie, responsables d'établissements d'enseignement et de formation relevant du ministère de l'éducation nationale. Elle a préconisé une amélioration sensible de leur grille indiciaire et des modalités de leur reclassement. Le projet de décret mettant en oeuvre ce dispositif et modifiant le décret n° 88-343 du 11 avril 1988 portant statuts particuliers des corps de ces personnels a fait l'objet de plusieurs négociations, ainsi que d'un arbitrage du Premier ministre relatif à l'assimilation des personnels retraités de la troisième classe aux personnels de deuxième classe. Le texte du décret, dans sa version finale, a été présenté au comité technique paritaire ministériel réuni le 27 mars 1998. L'avis du Conseil d'Etat ayant été recueilli, le texte, actuellement en cours de contreseing, devrait faire l'objet d'une publication au Journal officiel au cours du second semestre 1998.

Données clés

Auteur : [M. Pascal Clément](#)

Circonscription : Loire (6^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14936

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er juin 1998, page 2937

Réponse publiée le : 10 août 1998, page 4434